



Réunion du 27 avril 2020

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents :

Mme Christine TASTAVIN

MM. Claude COLOMBO, Pierre LAFON, Bernard JAMMES, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Francis MAGGI, Alain BROCHE,

Excusés : M. Gérard ALUNNI

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Le Président ouvre la séance à 18h30 en remerciant les membres présents de participer à cette visioconférence hebdomadaire.

COMITE De DIRECTION

La prochaine réunion du Comité de Direction du DCA est fixée au lundi 18/05/2020, afin de respecter les décisions gouvernementales concernant la limitation des rassemblements de plus de 10 personnes, celle-ci se tiendra en visioconférence.

COMMISSIONS

Quelques dossiers n'ont pas pu être traités avant le confinement par les Commissions de Discipline et d'Appel.

Afin de permettre la clôture de la saison 2019/2020, celles-ci se réuniront après le 11 mai 2020 en visioconférence avec les clubs concernés.

ASSEMBLEE GENERALE

Le COMEX ayant présenté un nouveau calendrier statutaire et électoral, le District de la Côte d'Azur sous réserve de l'accord des Pouvoirs Publics fixe son Assemblée Générale électorale le mercredi 07 octobre 2020, sous réserve des conditions sanitaires applicables.

L'A.G de la Ligue de Méditerranée se tiendra le 21 novembre 2020.

COMPETITIONS

Le COMEX a défini par une décision du 16/04/2020, les conditions de l'arrêt définitif des compétitions. Avant de définir les diverses accessions et descentes de nos championnats, il convient d'attendre les décisions de la LMF.

COURRIER

L.F.A

PV de la réunion du bureau du BELFA du 20/04/2020

LMF

PV réunion du Comité Directeur n°23 du 21/04/2020

CLUB

VSJBFC dossier de demande de FAFA emploi, pris note

La séance est levée à 20 h

Le Président

E. DELAMOTTE

Le Secrétaire de Séance

F. MAGGI